

Le 13 janvier 2021,



Les bonnes conditions

sanitaires repoussées à coups de matraque !

Depuis quelques jours, des universités organisent des partiels en présentiel, malgré la crise sanitaire et la fermeture des locaux. Obliger les étudiant-e-s à venir passer leurs partiels en présentiel, alors même que ces lieux d'étude et de vie leur ont été fermés fin octobre et ce jusqu'à nouvel ordre, est particulièrement honteux : quid de celles et ceux qui ont quitté l'Île-de-France avec l'annonce de la fermeture des universités en octobre ? Quid de celles et ceux qui ont subi de plein fouet les conséquences matérielles et psychologiques de cet isolement et que cette convocation en présentiel fragilise encore plus ? Quid de celles et ceux à la santé fragile, exposé-e-s ainsi à une potentielle contamination ?

Quant aux étudiant-e-s positif-ve-s ou cas contact au Covid ... ils et elles sont également obligé-e-s de venir passer leurs partiels en présentiel, dans des salles séparées.

Alors que le ministre de la Santé, Olivier Véran, annonçait vendredi un octroi immédiat d'arrêts de travail aux travailleurs-euses positif-ves au Covid, le ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, crée les conditions matérielles de vastes clusters au mépris des consignes nationales, des conditions d'études et de la santé des étudiant.e.s comme celle de leurs proches ! Les ministres de la Santé et de l'Éducation se parlent-ils ? Cette question nous tourmente.

Le gouvernement méprise ses étudiant-e-s, pourtant la tranche d'âge la plus touchée par la crise actuelle. Le CROUS est devenu un interlocuteur complètement absent, c'est une boîte vocale qui nous répond pour nous renvoyer sur une adresse mail.

Face à ces annonces absurdes, les étudiant-e-s se mobilisent pour faire entendre leur voix et leurs réclamations. Que fait donc le ministère ? Il envoie les CRS menant à des images de répression insoutenables telle que celles diffusées suite à la tentative de blocage de l'Université Paris 4, mardi 5 janvier.

Nous dénonçons toutes ces tentatives de musellement des revendications étudiantes face aux situations dangereuses que l'on nous impose ! Les président-e-s d'Université se doivent de rendre des comptes face à ces agissements criminels. L'Etat préfère nous envoyer la police plutôt que d'entendre nos revendications, un scandale de plus dans la prise en compte des étudiant-e-s dans les politiques publiques. Leurs intérêts ne sont définitivement pas les nôtres : coûte que coûte, il leur faut préserver la sacro-sainte "valeur du diplôme", même au prix de la propagation du virus.

Cette situation d'absence de visibilité quant à la potentielle réouverture des universités provoque une détresse. Examens tenus coûte que coûte, obligation de venir les passer à la fac même positif-ve-s au Covid, même sous la contrainte physique, mais en revanche, pas question d'envisager un aménagement des cours de l'Enseignement Supérieur qui soit supportable pour les semaines et mois qui viennent.

Depuis le début de la crise sanitaire, les universités et les étudiant-e-s sont complètement abandonné-e-s par le gouvernement.

Face à ce scandale, nous revendiquons :

- un **investissement massif dans l'Enseignement Supérieur public** afin de pallier les conséquences des coupes budgétaires de ces dernières décennies dont les conséquences dramatiques ont été mises en exergue par la crise sanitaire en cours. **Cette première revendication est la condition sine qua none d'une réelle prise en compte des difficultés des étudiant-e-s et d'un début de solution.**

- la **réouverture, au moins partielle, des universités** - pour que des cours en présentiel puissent être tenus, en demi groupes, dans des salles qu'on peut aérer, avec masques et gels hydroalcoolique fournis gratuitement sur place

- la mise en place des cellule d'écoute et de santé efficaces, tenu-e-s par du personnel formé mais également l'investissement immédiat dans les centres de santé universitaires (notamment les services psys)

- le prêt de matériel informatique pour réduire la fracture numérique que les plus précaires d'entre nous subissent (clefs 4G, augmentation des capacités des serveurs dans les résidences universitaires, prêts d'ordinateurs, tablettes etc.)

- l'ouverture d'espaces de travail isolés en temps de fermeture des universités pour que les étudiant-e-s qui ne peuvent pas étudier à domicile puissent venir y travailler.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org